

**Voici la nouvelle carte de
membre
de la Maison Marie-Élisabeth**



Comme vous le savez depuis le 8 mars dernier, la maison de soins palliatifs, la Maison Marie-Élisabeth, accompagne dans la dignité les personnes qu'elle accueille, voit à soulager leur douleur physique et morale en leur offrant, ainsi qu'à leurs proches, l'ambiance chaleureuse et réconfortante d'une maison familiale.

Suite à notre ouverture officielle, nous avons reçu de très nombreux commentaires positifs venant nous prouver la nécessité de l'existence de cette maison et nous rassurer sur la qualité des soins que nous offrons aux personnes qui viennent y vivre leurs derniers moments. Nous déployons maintenant nos efforts afin de s'assurer de la pérennité de la Maison Marie-Élisabeth.

Les coûts d'opération sont de l'ordre de 675 000 \$ par an. Déjà nous avons cristallisé une entente avec le monde de la santé qui nous assure une somme annuelle de 330 000 \$ soit 45 % de nos coûts. Nous devons donc travailler à générer annuellement 345 000 \$ soit 55% de ces coûts.

Pour ce faire, différents projets et activités ont été mis de l'avant et nous permettent ainsi d'amasser des sommes d'argent tant auprès des gens d'affaire que du public en général. Notre carte de membre constitue le moyen principal mis de l'avant pour recueillir de l'argent auprès du public. Dans ce sens, il nous fait plaisir de vous présenter notre nouvelle carte de membre de la Maison Marie-Élisabeth. Les frais d'adhésion à cette carte sont de vingt dollars (20\$); à noter que ce don de votre part vous permet d'obtenir un reçu d'impôt qui sert généralement à récupérer 50 % et plus de votre don via une déduction fiscale.

Votre adhésion comme membre soulignerait votre solidarité envers les personnes malades que nous accueillons et votre appui aux bénévoles et au personnel qui, quotidiennement, répondent avec amour, compassion et générosité à leurs besoins. Sur réception de votre chèque dans l'enveloppe ci-jointe, nous vous retournerons par la poste votre carte de membre.

Votre contribution s'avère très importante car elle nous permet de garantir une accessibilité aux personnes qui en font la demande, à des services gratuits en soins palliatifs pour l'ensemble de la population de la M.R.C. Rimouski-Neigette.

Merci infiniment de nous soutenir et de vous joindre à nos nombreux donateurs afin que nous puissions offrir jours aux personnes qui doivent malheureusement nous quitter, des conditions de vie dans leurs derniers jours qui leur garantissent leur dignité de personne humaine.

Avec votre appui, nous allons continuer à travailler pour assurer la pérennité de notre Maison.



Renouvellement de votre nouvelle carte de membre plastifiée (**À conserver**) et de 2 spécimens à annexer à vos portes clés.
(En cas de perte de vos clés, si elles sont rapportées à la Maison Marie-Élisabeth, il nous fera plaisir de vous les retourner sans frais)

«Salutation_Longue» «Titre_Individu»

«Adresse» «Ville», «Province» «Code_Postal»

Courriel : «Courriel»

No carte de membre : _____

Je renouvelle ma carte de membre (Du 1^{er} mai 2010 au 30 avril 2011) 20\$ + Je désire faire un don : _____ \$ = Total : _____ \$

Reçu : oui non

Argent : Chèque : No : _____

Bien vouloir émettre le chèque à l'ordre de Maison Marie-Élisabeth
Il est important de compléter les informations mentionnées ci-dessus

Signature